

Le 17 mars, STOP aux oublié.e.s !



Le Premier ministre Jean Castex a arbitré et octroyé 183 € à une partie des professionnel.le.s du social et du médico-social. Ce n'est que justice, une première victoire, mais loin de nos revendications de 300 € nets !

Il continue à écarter de ces mesures une partie de nos collègues. La plupart de ces professionnel.le.s sont parmi les travailleurs dont le salaire est le plus précaire. Pour nous, c'est inacceptable ! Chaque personnel de nos établissements et services a fourni, comme toujours, de nombreux efforts pour accueillir le plus dignement possible les personnes accompagnées. Le compte n'y est pas et les mesures annoncées sont extrêmement insuffisantes et demeurent injustes.

Tout le monde est indispensable, tout le monde doit voir son salaire revalorisé !

De plus, la bataille s'engage pour gagner une convention collective unique de haut niveau. Les employeurs et le gouvernement ont ouvert le chantier de la refonte à minima de nos droits conventionnels. Nous continuerons donc à faire pression pour que nos revendications soient enfin appliquées à l'ensemble des métiers !

Les filières logistiques, administratives, techniques et enseignantes ainsi que les métiers non mentionnés à l'annexe 3 (surveillants de nuit, maîtresses de maison...) de l'accord Laforcade ne doivent pas être les victimes de la non-reconnaissance de notre secteur de la part du Premier ministre et de son gouvernement.

Nous mettront toutes ses forces pour être aux côtés de tou. te.s les professionnel.le.s dans la lutte pour le maintien et l'amélioration de nos acquis conventionnels et statutaires.

C'est ensemble, partout, que nous sortirons vainqueurs et non pas divisé.e.s !

Les syndicats CGT et SUD du social et médico-social appellent l'ensemble des professionnel.le.s du public comme du privé à se mobiliser le 17 mars 2022.

